

GREFFE

30 JUIL. 2003

RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
MONTREAL

MARCHAND, LEMIEUX

AVOCATS

STÉPHANIE ASSOULINE  
NATHALIE BRIÈRE  
PAUL CHARBONNEAU  
JOSÉE DELAND  
VALÉRIE DURAND  
ÉRIC FRASER  
PIERRE GAGNON  
CHRISTIAN HOUDE  
LINE JANELLE  
JEAN-FRANÇOIS LACASSE  
JACINTE LAFONTAINE  
JULIE LAPIERRE  
NICOLE LEMIEUX  
GILLES MARCHAND  
JEAN-FRANÇOIS MERCURE

F. JEAN MOREL  
MARIA MOUDFIR  
CATHY NOSEWORTHY  
JOCELYNE PAQUETTE  
PASCAL PARENT  
MICHEL PASINI  
DOMINIQUE PICHÉ  
JUDITH PLOURDE  
LOUIS PRÉVOST  
JEAN RAJOTTE  
SYLVY RHÉAUME  
BERNARD ROCHETTE  
MICHEL SIMARD  
JEAN-OLIVIER TREMBLAY  
SIMON TURMEL

CONTENTIEUX

HYDRO-QUÉBEC

75, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST, 4<sup>e</sup> ÉTAGE

MONTRÉAL H2Z 1A4

TÉLÉPHONE : (514) 289-2211, POSTE 3558

TÉLÉCOPIEUR : (514) 289-5197

Le 30 juillet 2003

Par courriel et par messenger

Me Richard Lassonde  
Secrétaire par intérim  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
800 Place Victoria  
Bureau 255  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A2

OBJET : Suivi de la décision D-2002-169  
Critère de fiabilité en énergie (électricité patrimoniale)  
Notre dossier : s-25893(002)/NL/ST

---

Cher confrère,

Pour faire suite à la demande de renseignements no 1 de la Régie de l'énergie relative au dépôt du suivi du 30 juin 2003 de la décision D-2002-169, Hydro-Québec Distribution dépose la réponse à la question 1.1 et dépose, sous pli confidentiel, les réponses aux questions 1.2, 1.3, 1.4 et 1.5.

Veillez recevoir, cher confrère, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MARCHAND, LEMIEUX

  
Nicole Lemieux

NL/cl

27